



Communiqué

Réforme en matière de valeurs mobilières – Modifications visant à améliorer le système de réglementation des valeurs mobilières au Canada

Le 19 septembre 2005

Plusieurs modifications à la réglementation et aux processus applicables aux valeurs mobilières entrent en vigueur aujourd'hui, facilitant ainsi l'accès, pour les entreprises, aux marchés financiers de la plupart des provinces et territoires canadiens.

Les changements adoptés récemment, qui s'ajoutent au Régime d'inscription canadien mis en place plus tôt cette année, ont pour but de permettre aux émetteurs et aux personnes inscrites d'accéder aux marchés financiers des provinces et territoires canadiens participants. Grâce à ces changements, les émetteurs et les personnes inscrites peuvent traiter exclusivement avec l'organisme de réglementation de leur juridiction principale et sont exemptés de certaines exigences légales dans les autres provinces et territoires, à l'exception de l'Ontario qui a décidé de ne pas emboîter le pas.

« Ces améliorations rendront le Canada plus concurrentiel dans le marché mondial », a expliqué Shirley McClellan, vice-première ministre et ministre des Finances de l'Alberta, et présidente du Conseil des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières. « Bien que nous poursuivions nos efforts afin de rallier l'Ontario, nous allons de l'avant avec cette réforme, dont l'incidence sur l'industrie est manifestement positive. »

Les modifications apportées constituent la première étape de la mise en place du régime de passeport adopté dans le *Protocole d'entente provincial-territorial sur la réglementation des valeurs mobilières*. Le Conseil des ministres est déterminé à renforcer et à développer encore davantage le régime de passeport une fois que la législation nécessaire aura été adoptée par toutes les juridictions participantes.

Le Conseil des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières comprend les ministres du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de Terre-Neuve-et-Labrador, des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut.

L'objectif du Conseil des ministres est d'élaborer un cadre réglementaire provincial-territorial des valeurs mobilières qui inspire confiance aux investisseurs et qui favorise la concurrence, l'innovation et la croissance grâce à une réglementation efficace, simple et d'application facile pour les investisseurs et les autres participants du marché.

.../2

Le Conseil supervise la mise en œuvre des engagements énoncés dans le protocole d'entente et explore les options pour la poursuite de la réforme. Les ministres s'engagent à veiller ensemble à l'application efficace et constante des normes les plus rigoureuses de protection des investisseurs.

Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez visiter les sites suivants : www.securitiescanada.org ou www.valeursmobilières.org.

- 30 -

**Coordonnées des
personnes-ressources :**

Gerald Kastendieck
A/Assistant Director of Communications
Alberta Finance
(780) 427-5364

Colin Lemoine
Cabinet Communications
Manitoba
(204) 945-1494

Andrew Dinsmore
Communications and
Public Education Branch
Saskatchewan Justice
(306) 787-8606

Dale Kozmen
Director, Consumer and Safety Services
Department of Community Services
Yukon
(867) 667-8290

Gary MacDougall
Director of Land Registries
Department of Justice
Northwest Territories
(867) 873-7490

Gary Crowe
Director of Legal Registries
Nunavut
(867) 975-6586

Marisa Adair
Director of Communications
Attorney General
British Columbia
(250) 387-4965

Gary Toft
Communications, Department of Justice
and Office of the Attorney General
New Brunswick
(506) 453-6543

Michel Rochette
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
Québec
(418) 643-5270 ou (514) 873-5363

Bill Turpin
Communications Director
Department of Environment and Labour
Nova Scotia
(902) 424-2575

Vanessa Colman-Sadd
Director of Communications
Department of Government Services
Newfoundland
(709) 729-4860